

## La rue du 8 Mai en double-sens à compter du vendredi après-midi 14 avril.



La rue du 8 Mai en double-sens à compter du vendredi après-midi 14 avril.

La requalification de la rue du 8 Mai est entrée dans la dernière ligne droite, conformément aux dates annoncées en début de chantier. L'élargissement des trottoirs et les aménagements de stationnement se terminent, tandis que le traitement paysager et la rénovation de l'éclairage public sont bien avancés. La pose du revêtement en béton bitumineux sur toute la largeur de la chaussée, a été effectuée la semaine dernière de nuit, dans le but de réduire les nuisances engendrées par ce chantier et sa durée.

Comme prévu, le double sens de circulation sera donc restauré le vendredi 14 avril, dans l'après-midi. Mais attention, la signalisation verticale mise en place est provisoire, la définitive étant posée à partir du 18 avril. Le marquage au sol des bandes cyclables n'a pas encore été fait ce qui donne une largeur de voie importante. De plus, des finitions étant encore réalisées sur les bords de la chaussée, les automobilistes sont invités à être prudents et à respecter la limitation de vitesse à 30 km/h.

Alors que des aménagements sur le parking Fayolle et la réalisation de la piste cyclable devant la salle E. Villa sont en cours, la seconde partie de cette requalification, qui représente un investissement total de 2,35 millions d'euros, s'achèvera comme prévu à la mi-mai.